

Guerre 14-18, 4

Hommages à nos morts

Ils sont revenus de l'enfer amputés, éborgnés, les poumons rongés par les gaz, diversement atteints dans leur chair et dans leur esprit, terriblement éprouvés, marqués pour le reste de leur vie par leur voyage au bout de l'horreur.

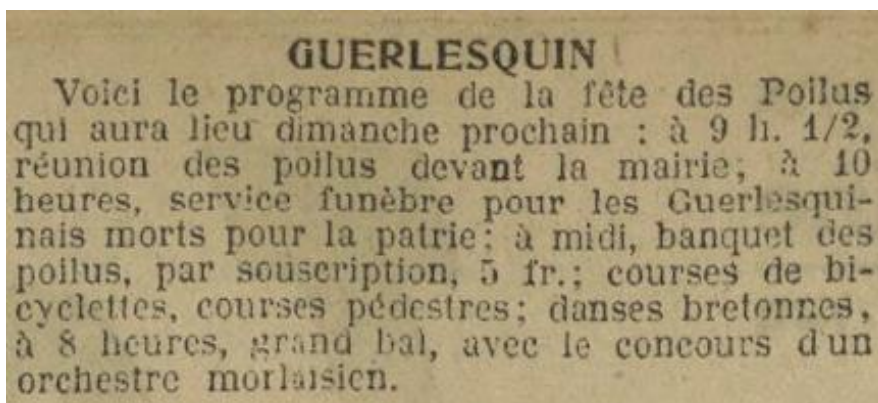
Jusqu'à leur dernier souffle, solidaires et convaincus qu'ils ne pouvaient parler qu'entre eux de ce passé (ils l'estimaient absolument inconcevable pour ceux qui ne l'avaient pas connu), ils sont restés intensément fidèles au souvenir de leurs compagnons victimes de leur *Brezel bras*, la Grande Guerre.

Il y a eu de nombreuses tergiversations au niveau gouvernemental quant à ce qui devait être fait pour rendre hommage aux victimes françaises de cette guerre. Une loi a été adoptée en octobre 1919. Ses décisions principales, comme édifier à Paris un grand monument dédié aux dites victimes, n'ont pas eu de suite. En définitive, on a laissé les communes faire ce qu'elles voulaient.

La plupart des municipalités ont pris l'initiative de faire réaliser toutes seules, en leurs meilleurs lieux, des monuments aux *Morts pour la Patrie* ou aux *Morts pour la France* sur lesquels seraient inscrits les noms de ces *Morts* issus de la commune.

Que fit Guerlesquin ?

Les survivants étant peu à peu tous rentrés dans leurs familles, il y eût d'abord, le dimanche 26 octobre 1919, annoncée par *La Dépêche de Brest* dans son édition de l'avant-veille, une belle *fête du retour du poilu dans ses foyers*, avec réunion devant la mairie et service religieux le matin, puis l'après-midi et en soirée diverses réjouissances. Il fallait reprendre goût à la vie.



L'année suivante, le 21 mars 1920, le maire, Louis Tilly (*Louis Tilly boucher, ...Louis Tilly carrier* étant conseiller municipal), ayant exposé au Conseil municipal *le projet de traité de gré à gré à passer avec l'entrepreneur choisi pour l'érection du monument aux Morts pour la Patrie*, invite le Conseil à décider du choix du monument et le prie de statuer sur le choix de l'emplacement de ce monument.

Le Conseil, après avoir pris connaissance des plans et devis à lui présentés et après en avoir délibéré porte son choix sur le N° 1925 comprenant les marches, soubassements, dés et chapiteaux de ce monument sur lesquels sera posée la statue 1924 A représentant un soldat mortellement blessé, et approuve le devis établi en vue des travaux à exécuter ainsi que le traité de gré à gré pour ces travaux que Mr le Maire doit passer avec Mr Louis Tilly maître carrier dont le projet est annexé au devis du monument.

Le Conseil, après avoir voté, décide par huit voix contre trois sur onze votants, que le monument aux morts pour la Patrie sera placé sur la place de la ville située entre l'église et l'école des garçons. (Extrait du Registre des délibérations du Conseil municipal).

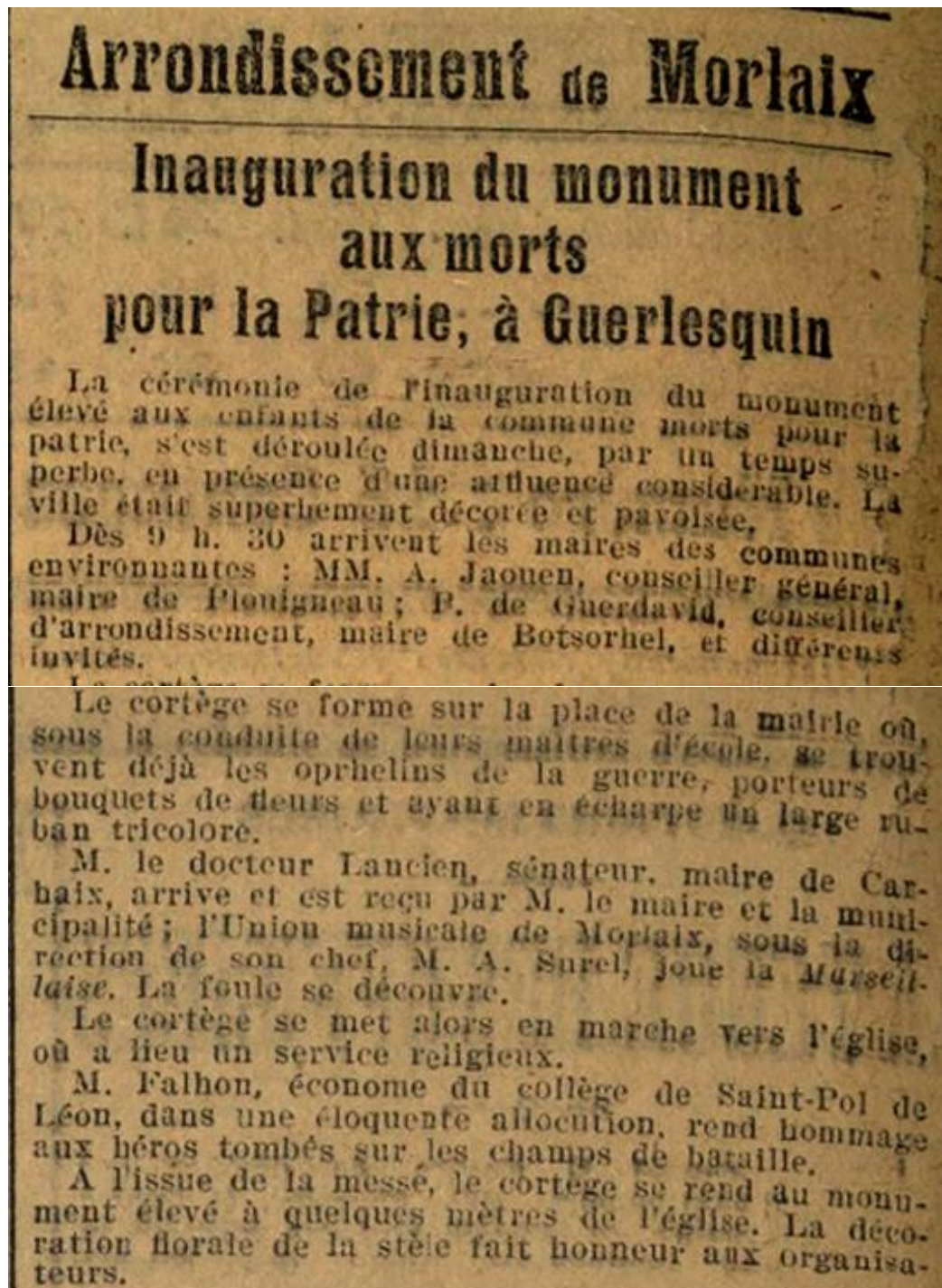
La statue 1924 A représentant un soldat mortellement blessé, choisie par le Conseil municipal en mars 1920, n'est pas le monument que les Guerlesquinais connaissent depuis cent ans. Le *Registre des délibérations* ne dit pas dans quelles circonstances le choix a été modifié.



Deux ans après, en mai 1922, le maire expose au Conseil municipal *que vu l'achèvement du monument érigé en la Commune pour les Morts pour la France, il y aurait lieu de fixer la date d'inauguration et de voter le crédit nécessaire pour cette cérémonie.* La date du 11 juin 1922 est adoptée à l'unanimité, et le Conseil

vote une somme de 1000 francs pour couvrir les dépenses occasionnées, vin d'honneur aux poilus, achat de drapeaux et décors, et cérémonie religieuse.

Le 13 juin, *La Dépêche de Brest* relate ainsi le déroulement de la journée du 11.



Le docteur Lancien (1874-1955) cité par l'article, sénateur-maire de Carhaix, est arrière-petit-fils de Thomas-Vincent-Marie Billette (1788-1870), maire de Guerlesquin de 1817 à 1820.

On remarque de superbes couronnes, offertes par les élèves des écoles publiques « aux soldats morts pour la France » et par les blessés et mutilés de la commune « à leurs camarades tombés au champ d'honneur ».

Une palme de bronze a été apportée par la société de boules de Guerlesquin et une belle couronne de fleurs naturelles par les membres du conseil municipal.

M. Castrec, recteur de Guerlesquin, bénit le monument, puis M. Victor Mignot, blessé de guerre, fait l'appel des morts, tandis que les enfants des écoles répondent : « Mort pour la France ! »

M. Lostenien, au nom des anciens combattants blessés et mutilés, prononce un vibrant discours ; M. le maire de Guerlesquin remercie les généreux souscripteurs qui ont contribué à l'érection de ce monument, qui perpétuera la gloire et le souvenir des héros tombés pour la défense du sol sacré de la patrie.

MM. de Guerdauid, maire de Botsorbel, et Jaouen, conseiller général, maire de Plouigneau, prononcent aussi d'éloquents allocutions.

M. Charles Rolland, conseiller municipal, barde breton, récite un beau poème spécialement composé par lui pour cette cérémonie ; puis, la parole est donnée à M. le sénateur Lancien, maire de Carhaix, qui émet la nombreuse assistance, en retraçant l'héroïque résistance des divisions bretonnes et des marins de Dixmude, qui émerveillèrent le monde par leur vaillance.

La musique joue la *Marseillaise* et, aux accents d'une marche entraînant, on se rend au vin d'honneur offert par la municipalité.

Un banquet de plus de 200 couverts, servi par M. Guillaume Poher, eut ensuite lieu sous les halles, magnifiquement décorées pour la circonstance.

Le monument n'a pas été placé exactement là où l'avaient voulu les conseillers municipaux en mars 1920. On a cassé le muret du placître de l'église et on a installé le monument, cerné de quatre lourdes chaînes portées par quatre gros obus, sur ce placître en limite de la place.

En fin du XXe siècle, on a enlevé les chaînes et les obus et on a déplacé le monument de quelques dizaines de mètres. Allez donc savoir pourquoi...



Le monument conçu, il fallait y inscrire les noms des disparus. Se révélait là une difficulté, des décisions ont été délicates à prendre. Untel était-il *mort pour la France* ou pas ?

Le soldat victime d'un accident mortel lors d'une permission n'est à l'évidence pas un *Mort Pour La France*, un *MPLF* comme on l'écrit par facilité. Mais celui qui est mort de maladie après son retour dans ses foyers, sa maladie est-elle due à la guerre ? Pire, il y a ceux dont on ne sait pas ce qu'ils sont devenus, ceux dont on n'a rien retrouvé permettant de les identifier. Et même, ceux qui comme le *Poilu* du livre *Un long dimanche de fiançailles* de Sébastien Japrizot (adapté en film par Jean-Pierre Jeunet), déboussolés, ne sont pas revenus chez eux

L'inscription aux monuments devait être demandée par les familles au Maire, lequel dans les cas litigieux interrogeait les Tribunaux

Pour figurer au Monument, il fallait, soit être né dans la commune, soit y résider avant l'appel aux armées. Un *MPLF* peut donc avoir son nom sur deux monuments. Je connais ainsi un soldat *Mort pour la France* dont le nom figure à la fois sur le monument de Botsorhel et sur celui de Guerlesquin.

Depuis des années, on lit dans les journaux des articles intitulés *Les oubliés du monument*. Des chercheurs ont fait rajouter aux listes gravées des noms de *MPLF* qui n'y figuraient pas. Sauf qu'il ne s'agissait pas d'oublis. Des familles – quand le disparu avait encore de la famille – n'avaient pas demandé ou même voulu, cela s'est vu, l'inscription.

Le site internet *Mémoire des hommes* mis en ligne en 2003 répertorie au plus près à partir des fiches militaires établies à l'issue de la guerre, les noms de tous les *MPLF*. Mais il a repris des erreurs commises sur ces fiches, ainsi par exemple une mention de lieu de naissance Guerlesquin au lieu de Guipavas. Oui, nous avons sur notre monument le nom d'un certain B...qui n'a aucune raison d'y être. Ce n'est pas important, il figure aussi sur le monument de Guipavas.

Et il y a un de nos malheureux *Morts pour la France* qui est inscrit deux fois.

Rien de grave, l'essentiel est qu'on englobe tous ces *Morts* dans notre souvenir.

En dehors de la valeur et de l'honneur d'une inscription au *Monument aux Morts*, la reconnaissance d'une *mort pour la France* entraîne dans l'examen préparatoire par des autorités diverses de décisions d'octroi d'aides aux *Veuves de guerre*, de bourses, d'indemnités, ou de prises en charge d'enfants orphelins comme *Pupilles de la Nation*, etc.

En marge des dispositions adoptées par les services officiels, les *Anciens combattants*, réunis en multiples comités, associations et fédérations pour défendre les intérêts des survivants du massacre, de leurs familles et de celles des victimes de guerre, ont pris après la *Brezel bras* la belle habitude de fêter chaque année la *Victoire* marquant la fin de la guerre. Le 11 novembre, anniversaire de l'*Armistice libérateur*, s'est vite imposé comme date de ces cérémonies.

En 1930 – photo ci-dessous prise dans la cour du Café Poher (on voit les maisons du haut de Hent ar Porsland à l'arrière) – ils étaient plus de cinquante....



Tout en haut, de gauche à droite : X. Le Scour ou X. Morin, Marcellus Le Jeune, Guillaume Lirzin, Yves-Joseph (dit Joseph) Cosquer, Joseph Le Gall, Benoit Prigent, Jean Guillou, X. Lahellec surnommé Bonjour, Jean-Marie Crocq, Eugène Le Taillanter,

*Charles Le Mat, Guillaume Taillanter, François Quéré, Jean-François Rolland, X. Le
Vot, X. Dafniet, Auguste Daniel,*

*Rang en-dessous à partir d'Yves Buanec, le plus à gauche, Louis Tilly (boucher), X.
Lahellec, Guillaume Couillec, Louis Guinamant, Jean Dafniet, Désiré Larvor, Jean-
François Fustec, François Thépaut, Yves Mignot.*

*Rang en-dessous, toujours debout, à partir de Roland-Marie (dit Rol) Le Bon, mains
rapprochées devant lui, Francis Marrec, Guillaume Cresseveur, X. Lahellec, Victor
Auffret, Jacques Riou, Yves Cosquer, Joseph Leyour, Yves Marrec, Joseph Rolland, Jean-
Yves Dohollou, Joseph Le Marrec, Jean Morvannic dit Jean Rhun ar Bleiz, Jean-Marie
Callarec,*

*Assis, Jean-Marie Péron, Jean-François Scarabin, Pierre Thomas, Corentin
Lostanlen, Louis Tilly carrier, X. Floc'h, Jean-Marie Merrant, X., Henri Dandrut,
Charles Rolland.*

Désolé pour ceux qui n'ont pas été identifiés.

Trente ans plus tard, vers 1960, la *camarde* ayant fait son œuvre, ils n'étaient plus qu'une poignée à se réunir avec le maire Jean Lahellec et deux ou trois autres anciens de la commune pour cette fête du souvenir.



De gauche à droite (si je ne me trompe)

*1^{er} rang : Théophile Taillanter (1890-1963), Jean Le Bon (1904- ?), Jean-Marie
Merrant (1878-1965), Vincent Guillou (1900-1984)*

2^e rang : Jean Hamon, Jean-Marie Corre (1904-1981), X

*Au fond : X, Francis Péron, (1893- Joseph Le Marrec (1897-1972), François Guillou
(1896-1970), Jean Lahellec, maire (1916-1996)*

Les hommages que nous rendons à nos braves aïeux meurtris, blessés, tués par les guerres devraient être éternels.....